

BRAVD Robert Emmanuel

16 octobre 1902 Rouanne Madeleine
vraie férblantier

consacre 29 juin 1923

misso { 22 décembre 1923
(74 juin 1924

sous diacre 29 juin 1925

diacre 25 octobre 1925

prêtre 29 juin 1926

professeur Combrée 1926 (S.B. 8 août)

cure Annaille 1939 (S.B. 3 septembre)

cure Lozen Longue 1948 (S.B. 1922/4)

annonciateur des Augustines à Angers 1967
(S.B. 26 mars)

décédé le 25 septembre 1977

[S.B. 594]

études à Combrée

famille du Bon-Pasteur, et aussi à toutes les personnes pour lesquelles nous avons l'intention d'obtenir cette bénédiction papale. Ajoutons qu'elle a été donnée vraiment de tout cœur et avec grande bienveillance. *La Croix* a sans doute annoncé notre audience privée : c'est tout ce que les journaux ont pu dire. L'audience a duré vingt-cinq minutes. Nous étions assises autour du bureau du Saint-Père, tout à fait dans l'intimité ; Mère Marie de la Bienheureuse Euphrasie et Mère Marie-Angélique de Jésus se trouvaient avec nous. Pie XII, comme son prédécesseur, est tellement paternel qu'il vous met à l'aise immédiatement. Il s'est renseigné sur bien des choses ; mais ce qu'il avait le plus à cœur, c'est la congrégation. « Combien de religieuses ? — Plus de 10.000. — Oh ! c'est important. » A la question du Saint-Père si nous avons du succès dans l'œuvre de nos pénitentes, nous étions heureuse de dire que nous avons plus de 3.000 Madeleines, presque toutes sorties de la classe des pénitentes. Le Pape a répété : 3.000 ! très étonné d'un si beau chiffre. « Et combien d'enfants ? » Ne pouvant les énumérer en détail, j'ai résumé : « Très Saint-Père, il y a « dans la congrégation un personnel d'environ 91.000 âmes. » Et nous avons ajouté le total des malades qui ont été soignés : 55.000 à l'hôpital de Bangalore, 63.000 au Caire, 41.000 à Suez. Malheureusement nous n'avons pas le nombre des baptêmes. « Avez-vous des monastères au Chili ? — 25, Très Saint-Père. — « C'est beaucoup ; mais je suis content que vous soyez là-bas « pour lutter contre l'esprit du communisme athée. »

« Pie XII nous parla alors d'un second sujet de grand intérêt : la canonisation de notre bienheureuse Mère qui aura lieu — vous brûlez du désir de le savoir — au printemps prochain. Ceci cause peut-être une petite déception... non pas pour nous qui connaissons les raisons. Il y aura encore, le 23 juillet, la lecture du décret *de tuto*. Aussi, quand le Saint-Père nous dit : « Tout est prêt » ; à notre remarque qu'il restait un décret à lire : « Oui répondit-il, mais c'est une simple formalité. Les miracles sont approuvés, la canonisation est assurée. » Cette lecture se fera au Vatican, tout à fait dans l'intimité. — A plusieurs reprises et avec la plus grande insistance, le Souverain Pontife a demandé les prières de la Congrégation. Je l'ai assuré qu'on pria beaucoup pour lui dans l'Institut, et que ce devoir est bien doux à nos cœurs... »

Installation de M. l'abbé Braud, curé d'Armaillé

C'est avec grande tristesse que les habitants d'Armaillé apprirent le départ de leur curé, M. l'abbé Perron, qui pendant quatorze ans s'était tant dévoué pour eux. Ils étaient accoutumés

à sa douceur, à son esprit surnaturel, et ils déplorait de voir que sa mauvaise santé l'obligeait à se séparer d'eux. Mais l'abbé Perron, en leur faisant ses adieux, très émus, s'était efforcé de les consoler : il fit du nouveau curé le plus séduisant portrait et en écoutant son éloge, ils comprirent que l'abbé Braud ressemblait fort à celui qui allait les quitter : comme lui, il gouvernerait leur âme avec mansuétude et bonté et cette assurance, donnée par une voix aussi autorisée, rendit moins lourde leur peine.

Ils pensèrent aussi à juste titre qu'ils seraient agréables à leur ancien curé en accueillant solennellement un prêtre qui jouissait de toute son estime. Aussi, au jour fixé pour l'arrivée de M. l'abbé Braud, tout un cortège s'organisa pour aller à sa rencontre sur la route de Combrée : cavaliers et cyclistes qui avaient discrètement fleuri leurs bicyclettes et leurs montures. Quand il vit tout ce faste déployé pour lui, l'abbé Braud ne put cacher sa joie et aux premiers émissaires qu'Armaillé lui envoyait, il dit tout son bonheur d'être curé d'une paroisse qui savait si bien honorer ses pasteurs. A son arrivée sur la place de l'église, le nouveau curé, qui avait reçu à son départ de Combrée une somptueuse gerbe de glaïeuls, eut la délicate pensée d'aller la déposer au pied du monument aux morts de la guerre. Ce geste, qui ne faisait pas partie du protocole établi, toucha profondément les assistants. Après une courte allocution dans laquelle l'abbé Braud remercia les gens d'Armaillé de leur accueil si chaleureux et renouvela l'expression de sa joie d'être leur curé, il invita ses paroissiens à le suivre à l'église où il donna la bénédiction du Saint Sacrement.

La cérémonie d'installation eut lieu le dimanche 13 août, au milieu d'une très nombreuse affluence. Le premier contact des paroissiens avec leur nouveau curé avait été tout à l'avantage de l'abbé Braud. La renommée de la distinction de ses manières et de son air simple et affable s'était répandue, et l'on s'était bien promis de « l'assister » le dimanche suivant. Aussi, c'est on peut dire la population presque entière d'Armaillé qui gravit le raidillon qui, de la Verzée, monte au presbytère pour le conduire ensuite, au chant du *Benedictus*, à l'église qui, sur le versant opposé, dresse son fin clocher. Devant le curé qui portait l'étole, marque de sa nouvelle autorité, on distinguait : M. le Doyen de Pouancé qui installait liturgiquement M. l'abbé Braud dans ses fonctions ; M. le chanoine Pinier, supérieur du Collège de Combrée ; M. le chanoine Boulaït, supérieur de l'Externat Saint-Maurille d'Angers, cousin de M. le Curé ; M. le Curé de Combrée ; M. l'abbé Loire, curé des Tuffeaux ; M. l'abbé Chupin, professeur au Collège ; MM. les abbés Trillot et Cocando, deux de ses anciens confrères, l'assistaient en qualité de diacre et de sous-diacre.

Au début de la cérémonie, M. le Doyen de Pouancé monta en chaire. Après avoir lu les lettres épiscopales nommant M. l'abbé Braud curé d'Armaillé, il fit de son paroissien un éloge ému : il traça sa carrière à larges traits en insistant sur les qualités naturelles et les vertus qu'avait montrées l'abbé Braud dans sa jeunesse et dans les deux charges qu'il avait occupées jusqu'alors, de professeur au Collège et de vicaire auxiliaire à la paroisse de Combrée. Son discours achevé, il procéda à l'installation du nouveau curé : il le conduisit à l'autel dont il lui fit ouvrir le tabernacle, au chœur où il lui fit prendre place dans sa stalle, au confessionnal, aux fonts baptismaux, sous le clocher où il lui fit tinter la cloche. Enfin, il le mena vers la chaire, d'où l'abbé Braud prononça son premier sermon devant ses paroissiens. Il avait voulu lui donner toute la portée d'un programme : pendant les longues années qu'il espérait vivre avec eux, il s'efforcera, dit-il, que se réalise pour eux le souhait liturgique si riche de sens : « Que le Seigneur soit avec vous ! » D'une voix ferme, déjà avec l'autorité d'un chef, il leur montra que Dieu ne pouvait être avec eux sans la foi et la charité et il leur indiqua avec précision comment il comprenait son rôle de pasteur pour que ces deux vertus essentielles demeurent l'esprit d'Armaillé et y deviennent si possible encore plus agissantes. La cérémonie s'acheva par la grand'messe solennelle où l'on eut plaisir à entendre des voix justes et bien accordées et de la musique de qualité.

Après le déjeuner au presbytère où M. le Curé avait invité les membres du Conseil municipal et du Conseil paroissial, des toasts furent prononcés. M. le Supérieur et M. le Curé de Combrée avaient à déplorer la perte, l'un d'un professeur aimable et compétent, l'autre d'un vicaire dévoué : ils ne cachèrent pas leurs regrets mutuels, mais ils s'accordèrent également pour féliciter l'abbé Braud de devenir l'heureux curé d'Armaillé, dans le pays agréable qui est le sien, où il sentira tout de suite son esprit et son cœur accordés à ceux de ses paroissiens, M. le Doyen de Pouancé dit à M. l'abbé Braud toute sa joie de le voir à Armaillé. On le conçoit sans peine : le fils spirituel reste près de son guide dont il connaît l'affection et le dévouement à son égard. M. le Supérieur de l'Externat offrit les vœux de sa famille à son cousin curé, à son cher Robert, avec des sentiments pleins de délicatesse émue. M. l'abbé Loire, en qualité de compatriote, égrena ensuite quelques souvenirs de jeunesse. M. l'abbé Braud répondit enfin à tous simplement, avec sa gentillesse habituelle : il dit sa peine à ceux qu'il quittait, sa joie à ceux dont il se rapprochait, son bonheur et l'assurance de son dévouement à ceux vers qui la Providence lui faisait la faveur de l'envoyer et, levant son verre, il but à la santé de tous et de chacun, en

disant l'espoir qu'il gardait au cœur de vivre heureux et de faire longtemps un travail fécond à Armaillé.

C'est au bon Dieu, qui fut tant prié ce jour-là, de réaliser tous ces souhaits de bonheur qui furent exprimés avec tant de sincérité joyeuse. M. C.

XXV^e Congrès Eucharistique international

(Septembre 1940)

Pour le 15 août, le Comité d'organisation a lancé le premier numéro d'un *Bulletin* officiel destiné à renseigner très largement le public sur toutes les questions relatives à la préparation spirituelle et matérielle du Congrès.

On sait aujourd'hui partout qu'il y aura en 1940 un congrès à Nice ; on ne se rend pas encore compte du *caractère universel* de cet acte de foi catholique ; on n'a peut-être pas encore suffisamment compris que l'honneur de la nation invitante est engagé dans cette entreprise ; on ne se doute pas assez des *moyens pratiques* que tout Français peut mettre en œuvre pour en assurer le succès.

Le *Bulletin* dira ce qu'on prépare à Nice et comment on le prépare. Il dira que le Congrès, œuvre d'union, a besoin du concours de tous ; il suggèrera des procédés de propagande.

Le *Bulletin* sera servi d'office à MM. les Curés, aux dirigeants des groupements catholiques, à tous ceux qui sont à même de coopérer à la réussite.

Lisez-le, faites-le lire. Organisez la vente au numéro. Déposez-le dans les salles de réunion. Affichez-le autant que possible. Procurez-nous des abonnés. Retenez le numéro du compte de chèques postaux : Marseille 536.15.

Le Puy-Notre-Dame

Pèlerinage à la sainte Ceinture de la Vierge

Le pèlerinage annuel à la sainte Ceinture de la Vierge aura lieu le dimanche 10 septembre, sous la présidence de Mgr Dufresne, supérieur du Grand Séminaire.

Selon le programme habituel : messe de communion à 7 heures, grand'messe à 10 h. 30. — A 15 heures : vêpres, procession et vénération de la sainte relique.

Les sermons seront donnés par un Père Dominicain de la Maison d'Angers.

Le prochain numéro de la *Semaine religieuse* indiquera — si besoin est — les précisions et modifications que peuvent comporter les événements actuels.

Puisque la coutume s'est établie de louer les presbytères, chacun comprendra que la location de ces immeubles, qui sont des bâtiments annexes de l'église, et non des bâtiments ordinaires, à un occupant qui n'est pas un locataire comme les autres, doit être effectuée à un prix de location très léger.

Chacun comprendra aussi qu'il ne saurait être question d'accepter une clause qui mettrait à la charge de l'occupant de grosses réparations, qui incombent légalement au propriétaire. »

L'Allocation temporaire aux vieux

(ou Allocation aux économiquement faibles)

Reconduction, modification du régime.

La loi du 29 septembre 1948 (*J. O.* 30 septembre 1948, p. 9572) prolongeant l'allocation temporaire pour un trimestre de plus — le troisième trimestre de 1948 — vient d'être commentée par une circulaire N° 309 S. S. 1948 du 20 octobre 1948 (*J. O.*, 29 octobre 1948, p. 10515), à laquelle il y aurait lieu de se référer pour avoir des renseignements détaillés.

La loi dispose que le bénéfice de cette allocation partira du premier jour du trimestre au cours duquel la demande a été déposée à la mairie, à condition, bien entendu, qu'à cette date le requérant ait rempli les conditions légales d'âge et d'insuffisance de ressources lui donnant droit à l'allocation.

Quant à ces conditions, la même loi élève le minimum de ressources : il faut que les ressources personnelles, ajoutées au montant de l'allocation, ne dépassent pas 75.000 francs par an (1). Cette disposition rétroagit à compter du 1^{er} juillet 1948.

Enfin, le montant de l'allocation est porté à 1.200 francs par mois (soit 14.400 francs par an).

(Par conséquent, pour avoir droit au taux plein de l'allocation, il faut que les ressources personnelles ne dépassent pas 75.000 — 14.400 = 60.600 francs par an. Si les ressources excèdent ce chiffre, l'intéressé a droit à une fraction de l'allocation permettant d'atteindre le chiffre-limite de 75.000 francs.)

Installation de M. l'abbé Braud, curé-doyen de Longué

La cérémonie commença à 10 h. 30, par la traditionnelle procession au presbytère. Le soleil, déjà haut dans le ciel, annonçait une belle journée. Visiblement, la joie régnait dans les cœurs : et, avec entrain, des voix nombreuses et bien exercées chantaient : *Béni soit celui qui vient au nom du Seigneur...*

Une foule considérable attendait le retour de la procession à l'entrée de l'église. Comment un tel spectacle n'aurait-il pas réjoui votre cœur, cher M. le Curé ? Elle était bien belle, votre église Notre-Dame de la Légion d'Honneur en ce matin de fête ! Et au moment où vous en franchissiez le seuil vous avez dû éprouver un involontaire sentiment de fierté. Derrière vous, la foule entre empressée, M. le Maire en tête, accompagné de plusieurs Conseillers Municipaux,

(1) Au lieu de 45.000 francs, chiffre qui était jusque-là en vigueur.

suivi du Conseil paroissial. C'est l'âme de l'église qui prend possession de ce beau corps !

Le *Veni Creator*, chanté, M. le chanoine Régnard monte en chaire. Il lit d'abord la lettre de Mgr l'Evêque d'Angers nommant M. l'abbé R. Braud, curé-doyen de Longué. Puis, d'une voix forte et bien timbrée, il montre combien la paroisse, à son tour, peut être fière de son nouveau pasteur. Science, piété, zèle, qualités auxquelles il convient d'ajouter la bonté, ont marqué son passage à Armaillé. N'y a-t-il pas dans ces vertus de quoi rassurer les plus difficiles ? Cet exposé fut suivi d'une brève explication des cérémonies de l'installation.

Avec des yeux avides et un sens averti de ce qui se passait, toute l'assistance put suivre son nouveau curé, comme il se rendait, accompagné de son installateur, de l'autel au confessionnal, aux fonts baptismaux et enfin à la chaire.

Moment attendu par tous, parce que dans ce premier discours à ceux qu'il appellera désormais ses frères, le nouveau Curé livre le secret de son âme, fait connaître sa raison d'être parmi eux.

La *paroisse-famille*, voilà l'œuvre que M. l'abbé Braud est venu continuer et développer davantage encore, si possible. Il veut être le pasteur qui connaît ses brebis et, autant que faire se pourra, est connu d'elles. Il vient pour servir, et non pour se faire servir ; pour saluer le premier, et non pour se faire saluer... que personne donc ne se croie à l'écart dans la famille paroissiale. Et pour bien montrer que ce ne sont pas des mots qu'il laisse tomber de la chaire, M. le Curé annonce que, dans la semaine même, il commencera ses visites à domicile, et qu'il visitera d'abord les malades.

Comme bien on pense, ces paroles furent écoutées dans un religieux silence ; et on peut être assuré que pendant la messe qui suivit, de ferventes prières furent adressées à la divine victime pour la réussite de ce programme.

Elle est fut très solennelle, cette messe, tant par les chants, messe de Du Bois à trois voix mixtes, exécutés avec un grand sens des nuances, que par les cérémonies liturgiques qui se déroulèrent avec beaucoup de dignité et de perfection. M. le Curé était assisté par un Père Assomptionniste de la Mottaie, comme diacre, et d'un enfant de la paroisse, M. l'abbé Giraud, comme sous-diacre.

Ainsi se termina, pour sa partie essentielle, la fête de l'installation proprement dite. Ce qui suivit n'est qu'accessoire, mais mérite pourtant d'être signalé.

Au sortir de l'église, M. le Curé, et sa suite, s'arrêta devant le Monument aux Morts de la guerre, placé comme à l'ombre de l'église, dans un gracieux square. La batterie fanfare, souvent à l'honneur dans cette matinée, exécuta avec la perfection habituelle, un morceau de circonstance, et une courte prière termina la station.

Autour d'une table accueillante, M. le Curé est entouré d'autorités officielles et d'autres, que j'appellerai avec le prône du dimanche, les autorités constituées de la paroisse, de sa famille et enfin de quelques amis. L'heure du dessert est habituellement l'heure des toasts. Ils ne manquèrent point, et furent tous, sans excepter celui de M. le vicaire, agréables, sobres et discrets. Habile et pleine de

cœur fut la réponse de M. le Curé, et le mot qui s'adressait à sa famille fut particulièrement touchant dans sa délicate simplicité.

C'est maintenant l'heure des vêpres, l'office sacrifié du dimanche. Sans doute, parce que Vêpres d'installation et que ce jour ne doit être défloré par aucune ombre, si légère fut-elle, l'assistance fut vraiment bien convenable et les chants dignes de ceux de la grand-messe. Seigneur, faites que la bénédiction que vous nous donnez, s'étende jusqu'aux extrémités de la paroisse.

Enfin, dernière étape d'une journée bien remplie, la présentation des Œuvres des écoles principalement, dans la salle des fêtes. Successivement, un petit garçon, puis une petite fille disent à M. le Curé — ils l'aiment tant déjà — qu'ils seront sa joie et sa consolation. Et M. Bézault, président de l'Amicalé des Anciens élèves, dans un discours fortement pensé, fait ressortir les grands avantages de l'Amicale, pour eux, Anciens élèves, et pour l'aide qu'elle apporte à l'école qui les a formés. De nouveau, M. le Curé prend la parole, pour remercier ouvriers et ouvrières des écoles, portées par eux à un si haut degré de perfection. Il se félicite d'être si bien partagé ici, à Longué, et promet qu'il ne négligera rien pour conserver et agrandir ce riche patrimoine.

Cher M. le Curé, soyez assuré que votre paroisse priera pour vous sur la montagne pendant que vous combattrez dans la plaine.

Mission à Pruillé

Pruillé vient d'avoir sa mission. C'était bien son tour après 54 ans d'attente. Comme celle de 1854 prêchée par des Rédemptoristes, celle de 1948 fut confiée à un fils de Saint-Alphonse de Liguori, le R. P. Brault.

Déjà pour le recevoir, l'église avait fait toilette et s'était parée de guirlandes et d'oriflammes, mais le Révérend Père, décorateur-né, eut vite fait d'en doubler l'ornementation et ce fut dans un décor merveilleux que les fidèles furent conviés pendant trois semaines à se réunir tous les deux soirs. Car la commune de Pruillé est coupée par une rivière sans pont, et les habitants de la rive gauche doivent traverser la Mayenne en barque et payer leur passage chaque fois que la piété ou les affaires les appellent à l'église, à la mairie, à l'école ou au ravitaillement. Aussi le Père eut-il pitié d'eux. Il organisa 3 fois par semaine dans la chapelle du château des Grandes-Maisons, propriété de M. le baron du Joncheray, des réunions plus modestes, mais non moins suivies et goûtées de ces paroissiens défavorisés.

Pour entretenir l'élan de la mission et la fidélité des paroissiens, il fallait des fêtes, et les assistants n'en furent pas privés. Il y eut entre autres, celle des moissons qui apporte à l'église dans de jolis paniers fleuris les plus beaux produits de la basse-cour, des jardins ou des champs. Puis la fête du travail : chaque maison invitée à présenter sur un panneau carré de 0 m. 50 les objets usuels de la profession et l'église s'emblit jusqu'au jour de la clôture de 50 panneaux où les épis de blé voisinaient avec les pelotes de laine, les carottes et le raisin avec les compas et les règles, les couverts de table avec les brosses à laver et les outils du maréchal-ferrant ; assemblage du plus charmant effet dont la photographie a voulu

Dans ce livre, que je vous recommande, je retiens, parmi beaucoup d'autres, la brève anecdote que voici :

« Après le Concile de Chalcédoine, l'empereur Léon I^{er} fit une enquête auprès des évêques pour savoir ce qu'ils pensaient des décisions prises par l'assemblée des Eglises. Trente-quatre réponses signées de deux cent quatre-vingts évêques ou moines nous sont restées dans ce qu'on appelle le Codex Encyclius. Un des évêques qui s'y expriment a saisi l'esprit du document entier lorsqu'il dit qu'il leur importe à eux, évêques, de répondre « piscatorie et non aristotelice », comme des pêcheurs et non comme des philosophes. »

C'est bien ainsi que nous voulons travailler à ce synode : comme des pêcheurs, comme des pasteurs, soucieux de répondre aux questions les plus profondes des chrétiens d'aujourd'hui. Notre mission est de dire Jésus-Christ.

† Jean ORCHAMPT, évêque d'Angers.

Communiqué au sujet des concerts donnés dans les églises

De plus en plus souvent, des demandes sont adressées aux prêtres responsables des paroisses pour que des concerts soient donnés dans leur église. Le motif invoqué dans la plupart des cas est la difficulté de disposer de salles assez vastes pour accueillir un nombreux public. Cependant, une église ne peut-être utilisée sans discernement, compte tenu de sa destination culturelle. Il importe donc de rappeler l'ordonnance prise par Mgr Mazerat, le 12 mai 1971 (S.R. n° 18, du 16 mai 1971) :

« A partir de ce jour, aucun spectacle ou audition musicale ou réunion profane, n'aura lieu dans une église ou chapelle du diocèse sans l'autorisation personnelle et préalable de l'évêque. »

Confirmant cette ordonnance, et pour lever toute équivoque, je tiens à préciser que les représentations, auditions et réunions, de caractère explicitement religieux ou spirituel, peuvent avoir lieu dans une église ou chapelle, à la condition que le programme ait été préalablement communiqué à l'évêque ou à son vicaire général, en des délais convenables.

Quant aux représentations, auditions et réunions qui ne seraient de caractère ni religieux ni explicitement spirituel ou, à plus forte raison, qui ne seraient pas conformes à la foi chrétienne, il est évident qu'elles ne pourraient être autorisées dans une église ou chapelle, étant donné la destination spécifique de celles-ci, selon les termes mêmes de la législation française.

† Jean ORCHAMPT, évêque d'Angers.

Décès dans le Clergé

Mgr l'Evêque recommande à nos prières M. l'abbé Robert BRAUD, aumônier de la Communauté des religieuses Augustines d'Angers, rappelé à Dieu le 25 septembre, à l'âge de 75 ans.

★

Lors de ses obsèques, célébrées en la chapelle des Augustines, mercredi 28 septembre à 14 heures, M. le chanoine Raimbault, doyen du chapitre de la cathédrale a rappelé le souvenir du défunt dans l'homélie que voici :

Face à ce cercueil où repose le corps de M. l'abbé Robert Braud, nous sommes devant le mystère de Dieu : le mystère de sa grâce, le mystère de ce que Dieu a réalisé en celui qui nous quitte, tout au long de sa vie, à travers ses faiblesses certes, mais surtout à travers son ministère de prêtre.

Et il nous faut respecter ce mystère... Il nous est difficile, en effet, de saisir ce qui fait la vie profonde de quelqu'un, même lorsque nous croyons le bien connaître... Il nous échappe toujours quelque chose, et, parfois, c'est l'essentiel que nous ne découvrons pas.

Chaque personne est un mystère, et nous ne sommes pas capables de voir le fond des cœurs, comme le Christ les voit.

Cependant il reste qu'à travers les signes que nous avons perçus, les attitudes que nous avons remarquées, nous pouvons quand même découvrir certaines richesses vécues, qui peuvent être pour nous un témoignage, un appel à réfléchir sur notre propre vie, sur le mystère de cette mort...

Ce que fut la vie sacerdotale de l'abbé Robert Braud ? Une vie toute simple apparemment.

Né à Pouancé le 16 octobre 1902, et baptisé le lendemain de sa naissance, il est entré tout jeune au collège de Combrée pour répondre au « *Suis-moi* » du Christ, l'appelant à son service. Il fut ordonné prêtre à 24 ans, le 29 juin 1926 : ils étaient trente nouveaux prêtres cette année-là.

Il revint au collège de Combrée comme professeur pendant douze ans, tout en s'initiant au ministère paroissial comme vicaire auxiliaire de Combrée.

En 1939, il est nommé curé d'Armaillé, petite paroisse rurale, non loin de Combrée, dont il a gardé un excellent souvenir : il aimait évoquer ce ministère pastoral et les liens qu'il y avait tissés.

En 1948, il devint curé-doyen de Longué. Ce n'était plus le milieu rural du Segréen, avec une assez forte pratique religieuse, mais la petite ville avec ses milieux divers et une pastorale plus difficile.

Et c'est en 1961 qu'il arriva dans cette maison des Augustines...

C'est donc une vie toute simple au service du Seigneur.

Et c'est peut-être le premier trait qui nous frappait chez lui : il était « *en service* », au service de Celui qui l'avait appelé. Toujours à l'heure. Toujours régulier. Toujours prêt à servir : que ce soit à son confessionnal, que ce soit pour la visite des malades à la clinique, que ce soit pour les cérémonies, les conférences aux religieuses, il était là, présent.

Il poussait même à l'excès ce sens du devoir. Très fatigué, souffrant du mal qui le rongait, il voulait assurer ses heures de confession, il voulait encore faire ses homélies, allant au delà de ses forces qui le trahissaient de temps en temps, par fidélité au ministère qui lui avait été confié. Il en devenait presque scrupuleux, et si ses infirmières lui conseillaient de se reposer, il ne cédait pas : il voulait remplir son service, se traînant littéralement à certains jours de l'aumônerie à la chapelle.

Et ce sens du devoir sacerdotal s'est traduit d'une manière curieuse au cours de ces deux derniers mois. Alors qu'il était souvent dans une demi inconscience, sans cesse lui revenait le désir, la volonté de célébrer la messe. Il la « *célébra*it » en imagination, faisant même les gestes du célébrant...

Était-ce pure routine ? Je ne le crois pas. Le connaissant bien, je pense plutôt que son subconscient revivait ce qui lui avait toujours paru primordial dans sa vie de prêtre : le sacrifice de la messe. Et peut-être que — mais qui le saura ? — souffrant terriblement, il voulait unir ses souffrances à la Passion du Christ, à travers ce désir de renouveler, par sa messe, le sacrifice du Christ.

Dans son ministère pastoral, soit en paroisse, soit ici dans la Communauté et à la clinique, il a montré beaucoup de *bonté*. Et c'est le deuxième trait de sa vie que je voudrais souligner.

Modeste, effacé, apparemment distant, peu communicatif, ayant quelque peine ou quelque pudeur, à extérioriser sa foi et ses sentiments, peu enclin à une pastorale d'avant-garde, il semble avoir voulu témoigner simplement, humblement, de la bonté de Dieu. Il était bon, pacifiant... Les pensionnaires de cette maison pourraient, beaucoup mieux que moi, dire combien ses visites étaient apaisantes, encourageantes. Pas de longs discours, mais un sourire, une bonne parole qui redonnaient un peu d'espérance. Et vous pouviez, Mesdames, lui dire en toute confiance vos peines, vos soucis, vos difficultés : vous le saviez très discret. Pendant plusieurs années, il fut responsable diocésain de *la Vie Montante*. Et là encore, il fut très apprécié par sa compréhension des personnes du troisième âge, par sa bonté pour ceux qui se sentent isolés, inutiles, un peu exclus de la vie active.

Très bon, il l'a été aussi, et d'une façon fort discrète, mais efficace, près de certaines personnes qui lui doivent beaucoup matériellement et moralement.

Il confiait un jour à quelqu'un : « *J'ai peur de trop m'attacher aux biens matériels, à certain confort... C'est vrai, j'aime m'entourer de belles choses...* » Mais il ajoutait aussitôt : « *Oh ! Croyez bien que je n'aurai pas de peine à me détacher de tout cela.* »

Votre aumônier : un prêtre heureux ? Oui. Lui, qui était assez avare de confidences sur lui-même, disait à une religieuse, il y a quelques mois : « *Je ne saurais assez rendre grâce à Dieu pour ma vie sacerdotale. J'ai toujours été très heureux d'être prêtre.* »

Alors cette joie, l'abbé Robert Braud va pouvoir la vivre en plénitude maintenant. Son « *ambition* », comme celle de saint Paul, « *ce fut de plaire au Seigneur* ». Sans doute, comme tout homme, comme tout prêtre, il n'a pas réussi pleinement. Et nous qui sommes tentés de juger de l'extérieur, nous pourrions trouver des failles, des faiblesses ; nous qui sommes exigeants pour nos prêtres, nous pourrions regretter certaines insuffisances. Alors essayons de vivre ces regrets dans la prière, de voir cela dans la lumière du mystère d'amour dans lequel nous sommes saisis tous ensemble.

Cette vie qui se termine, mais qui s'ouvre sur une « *demeure éternelle* », n'est-ce pas un appel pour nous à préparer chaque jour, par notre fidélité, notre rencontre définitive avec Dieu.

Au cours de cette Eucharistie,

— nous remercierons Dieu de toutes les grâces qui nous ont été transmises par ce prêtre qui nous quitte ;

— nous supplierons le Seigneur de lui pardonner ses faiblesses, et nous ferons nôtre la prière du Christ au soir du Jeudi-Saint : « *Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, eux aussi soient avec moi et qu'ils contemplent ma gloire...* »

Louis RAIMBAULT.

■ *Au service des jeunes des collèges de l'enseignement public à Angers*
(Complément d'information, cf. S.R. n° 33, p. 570)

SAINT-BARTHELEMY

Ajouter Mme Françoise MARHADOUR, chemin du Colombier. Tél. 42-83-07.

COLLEGE CLAUDE DEBUSSY, zup nord d'Angers

S'adresser soit au Centre paroissial, 9, rue de l'Écriture ; soit au presbytère de Saint-Sylvain-d'Anjou.

SAUMUR

Précisons que Sœur Jacqueline Paumier assure la coordination de la pastorale auprès des scolaires de l'E.P. pour tout le Saumurois.

BRAUD 1013 Robert (1902-1977)

Combrée (tout) de diocèse d'Angers de à

Combrée (professeur de cinquième) de diocèse d'Angers de 1926 à 1939

Combrée (professeur d'Anglais) de diocèse d'Angers de 1926 à 1939

Curé de Armaillé de 1939 à 1948

Curé de Longué de 1948 à 1961